

Code d'éthique et de conduite des affaires

Août 2021

ISG



Table des matières

La vision d'ISG est de devenir la société de services de construction la plus dynamique du monde, en créant des lieux qui aident les gens et les entreprises à prospérer.

Dans notre vaste réseau international de bureaux, notre travail englobe des services d'aménagement, de construction et d'ingénierie fournis par des personnes et des chaînes logistiques locales.

Message de notre PDG	1
Anti-corruption	2
Anti-esclavage	3
Protection des données	4
Gestion environnementale	5
Égalité et diversité	6
Cadeaux et marques d'hospitalité	7
Santé et sécurité	8
Apprentissage et développement	9
Approvisionnement	10
Qualité	11
Droit au travail	12
Durabilité	13
Fiscalité	14

Message de notre PDG

Nous sommes une entreprise axée sur le personnel qui s'engage à agir de façon professionnelle, équitable et intègre dans toutes ses relations d'affaires et dans toutes les juridictions desservies. Nous nous attendons à ce que nos fournisseurs, leurs propres chaînes logistiques et d'autres personnes travaillant pour nous ou en notre nom agissent de la même manière et aient leurs propres politiques à l'appui de leurs codes de conduite.

Travaillant dans un environnement commercial exigeant, en évolution rapide, de plus en plus complexe et mondial, nous reconnaissons que chacun d'entre nous se confronte à des défis, des choix difficiles et des décisions dans sa vie quotidienne. Nos valeurs et nos comportements définissent à la fois notre culture et notre façon de travailler.

Le présent code d'éthique et de conduite des affaires (le Code) fournit un ensemble de normes claires que nous devons tous respecter. Il porte sur le droit et les principes qui régissent notre comportement et nos processus décisionnels, maintenant et à l'avenir.

Au cœur de notre Code se trouve le principe fondamental selon lequel nous

respectons toujours les lois des pays où nous menons nos activités. Au-delà de la loi, nous devons toujours être guidés par nos valeurs et nous assurer que nous faisons ce qu'il faut pour nos partenaires, y compris nos collègues, nos clients, nos fournisseurs (et leurs chaînes logistiques) et la communauté au sens large; cela peut souvent signifier aller au-delà de ce que la loi exige.

Cependant, le Code exige également que vous réfléchissiez – que vous suiviez l'esprit de ce que nos principes tentent d'établir – et que vous les appliquiez pour vous demander ce qui est juste. Le Code ne se veut pas un substitut au bon jugement, et il ne couvre pas toutes les situations que vous pouvez rencontrer ni toutes les lois qui s'appliquent à nos activités internationales.

Notre Code indique aux autres ce à quoi ils peuvent s'attendre lorsqu'ils traitent avec ISG et les normes éthiques auxquelles nous adhérons. Nous devons chercher à nous tenir mutuellement responsables et à nous opposer lorsque nous avons le sentiment que les normes ne sont pas respectées ou que notre réputation est menacée. Nous encourageons le signalement d'actes

répréhensibles présumés, soit par les voies de signalement habituelles, soit en utilisant notre politique de dénonciation; toute préoccupation soulevée sera prise au sérieux, fera l'objet d'une enquête approfondie et sera gérée de manière confidentielle.

Nous veillerons à ce que notre code soit revu et mis à jour périodiquement, afin qu'il reste adapté à notre travail et à l'évolution de nos priorités.

La dernière version de notre Code sera toujours disponible sur le site Web d'ISG, afin qu'elle puisse être ouvertement consultée par nos clients, fournisseurs et leurs chaînes logistiques, employés et autres parties intéressées. Elle est également accessible sur l'intranet de notre entreprise.

La responsabilité générale du respect de ce code incombe au Conseil statutaire d'ISG, ainsi qu'aux directeurs généraux de chaque secteur de notre activité et aux chefs de chaque service concerné.


Paul Cossell
Président-directeur général

Août 2021

Chez ISG, nous maintenons des normes élevées d'éthique et de conduite des affaires. La réputation d'ISG d'agir de manière légale, responsable et éthique joue un rôle essentiel dans le succès de l'entreprise et dans sa capacité à générer de la croissance. En continuant à mener nos activités de cette manière, nous pourrions assurer notre succès à long terme.



Chez ISG, nous pensons que les actes de corruption sont répréhensibles en toutes circonstances; ils exposent ISG et nos employés au risque de poursuites, d'amendes, d'exclusion des appels d'offres et d'autres sanctions, ainsi qu'à l'atteinte à la réputation et à l'augmentation du coût des affaires.

Cette déclaration confirme l'intention et l'engagement d'ISG de se conformer à la Loi de 2010 sur la corruption (la Loi), de prendre des mesures pour mener ses activités de manière ouverte, honnête et équitable et d'adopter une politique de tolérance zéro à l'égard de la corruption. Nous nous attendons également à ce que les partenaires de notre chaîne logistique et leurs chaînes logistiques adoptent les mêmes principes qu'ISG.

L'objectif de cette déclaration, ainsi que de nos politiques plus larges en matière de lutte contre la corruption et de cadeaux et marques d'hospitalité, est de définir des normes de comportement qui contribuent à empêcher ISG d'être impliquée dans des actes de corruption. Les principes qui la sous-tendent sont les mêmes dans tous les pays où nous menons nos activités, indépendamment du secteur d'activité et des coutumes et pratiques locales.

Chez ISG, nous veillons à :

- adopter l'approche selon laquelle il est préférable de ne pas faire d'affaires du tout que de risquer de faire des affaires corrompues
- réviser régulièrement nos politiques pour en assurer l'efficacité, en tenant compte des commentaires, des questions et des points à améliorer
- mettre en place des procédures adéquates pour prévenir le risque de corruption, à la fois pour faciliter la conformité et pour enquêter de manière approfondie sur toute question de non-conformité potentielle à nos politiques
- former tous les employés concernés afin qu'ils comprennent nos politiques, les exigences de la loi, la manière de repérer les problèmes et de signaler les préoccupations, les responsabilités qui leur incombent et les sanctions potentielles en cas de non-conformité
- contrôler l'offre et la réception de cadeaux et de marques d'hospitalité, et à ce que les procédures d'approbation soient comprises et respectées

- maintenir des systèmes et des processus qui garantissent qu'aucun employé ne souffre de conséquences négatives pour avoir signalé un soupçon de corruption.

Toute personne employée par ISG partout dans le monde à quelque titre que ce soit est tenue de respecter ces politiques, y compris les administrateurs, les dirigeants, les employés, les travailleurs intérimaires et les entrepreneurs. Nous nous attendons également à ce que tous les agents et autres partenaires commerciaux (y compris nos fournisseurs et leurs propres chaînes logistiques) agissent conformément à nos principes et de façon éthique dans toutes leurs relations avec ISG ou lorsqu'ils fournissent des services au nom d'ISG.

Conflits d'intérêts

Nous devons éviter les conflits d'intérêts réels ou perçus, ce qui signifie que nous devons éviter de nous trouver dans une position où nous (ou nos proches) pouvons tirer un avantage personnel ou être influencés par une relation ou un intérêt personnel ou commercial dans le cadre de l'exercice de nos fonctions pour ISG. Si un tel risque existe, il doit être signalé, afin que des décisions puissent être prises pour éviter tout risque de conflit.

Politiques pertinentes

Un exemplaire de la politique anti-corruption d'ISG est disponible sur demande auprès du secrétaire général de l'entreprise. Il est également disponible au sein de l'entreprise, via différentes sources. Toute question concernant la politique ou la loi au sens large doit être adressée au secrétaire général de l'entreprise, et les préoccupations peuvent également être transmises au PDG le cas échéant. Nous attendons des partenaires de notre chaîne logistique et de leurs chaînes logistiques qu'ils appliquent des politiques largement similaires à celles d'ISG.

Signalement des préoccupations

Tous les employés d'ISG et les partenaires de notre chaîne logistique peuvent signaler leurs préoccupations (de manière anonyme s'ils le souhaitent) par l'intermédiaire d'une ligne téléphonique indépendante d'alerte professionnelle gérée par une société appelée Safecall. Toute préoccupation signalée fera l'objet d'une enquête approfondie et sera traitée de manière professionnelle et appropriée.

ISG s'engage à mener tous les aspects de ses activités de manière éthique et transparente. Nous reconnaissons nos devoirs et responsabilités en vertu de la Loi britannique de 2015 sur l'esclavage moderne.

Le travail forcé ou obligatoire, la traite des êtres humains et les autres formes d'esclavage représentent certaines des formes les plus graves de violation des droits de l'homme dans toute société. Nous avons tous la responsabilité d'être attentifs aux risques tant dans l'activité d'ISG que dans notre chaîne logistique.

Les valeurs d'ISG exigent que tous les travailleurs soient traités avec dignité et respect. Nous sommes fondamentalement opposés à l'esclavage, à la traite des êtres humains, au travail forcé, à la servitude pour dettes, à la vente ou à l'exploitation des enfants et à toutes les pratiques d'exploitation sur le lieu de travail.

ISG exige que tous les entrepreneurs et fournisseurs ne s'engagent pas dans de telles pratiques et ne concluent pas eux-mêmes sciemment de contrat avec des tiers qui le font.

Nous avons une politique de tolérance zéro envers toutes les formes d'esclavage, de servitude, de travail forcé et de traite des êtres humains.

Nous sommes conscients que les plus grands risques d'esclavage et de traite des êtres humains pour ISG résident dans nos chaînes logistiques, en particulier les chaînes logistiques de nos sous-traitants dans les juridictions à haut risque.

Formation/sensibilisation à l'esclavage moderne

Les employés d'ISG sont tenus de suivre une formation sur la sensibilisation à l'esclavage moderne et nous attendons des employés de notre chaîne logistique qu'ils soient pleinement informés et formés de la même manière par leurs entreprises respectives.

Due diligence à l'égard des sous-traitants

Dans le cadre de nos procédures de due diligence à l'égard des sous-traitants, nous continuons à développer notre processus de vérification. Au Royaume-Uni, les nouveaux sous-traitants potentiels doivent adhérer à notre «engagement de la chaîne logistique contre l'esclavage et la traite des personnes» (l'engagement de la chaîne logistique) dans le cadre du processus d'approbation des sous-traitants. Nous avons l'intention de faire en sorte que les entrepreneurs approuvés par ISG, qu'ils soient basés au Royaume-Uni ou à l'étranger, soient progressivement tenus d'adhérer à notre engagement de la chaîne logistique.

Pour consulter l'engagement de la chaîne logistique d'ISG:

En ce qui concerne notre chaîne logistique, nous sommes en train de prendre des mesures supplémentaires pour renforcer notre approche de due diligence et notre capacité à identifier les risques, en particulier en ce qui concerne le droit au travail et les contrôles associés. Cela comprend l'élaboration de questionnaires sur le droit au travail et la lutte contre l'esclavage dans la chaîne logistique, ainsi que des audits de suivi si nécessaire. Sur une base aléatoire, nous prévoyons également de mettre en place des contrôles ponctuels sur place pour vérifier les documents relatifs au droit au travail; il s'agira également de parler avec les employés des sous-traitants qui travaillent sur les sites gérés par ISG, afin de leur poser des questions sur leur bien-être et de détecter les éventuels risques d'esclavage moderne.

Par la publication de notre déclaration annuelle contre l'esclavage, nous avons également confirmé les mesures d'amélioration qui ont été prises au sein du Groupe au cours des 12 derniers mois, ou qui sont prévues pour l'année prochaine, afin de réduire le risque d'esclavage ou de traite des êtres humains au sein d'ISG ou de notre chaîne logistique au sens large.

Pour consulter la déclaration de politique générale d'ISG sur l'esclavage moderne et la traite des êtres humains:

Le Règlement général sur la protection des données (RGPD), la Loi britannique sur la protection des données de 2018, ainsi que d'autres lois sur la protection des données dans tous les pays où nous menons nos activités, guideront la manière dont nous collectons, traitons et stockons les données à caractère personnel chez ISG.

La législation sur la protection des données s'applique indépendamment du fait que les données soient stockées sous forme électronique, sur papier ou sur d'autres supports. Les données à caractère personnel doivent être collectées et utilisées de manière équitable, stockées en toute sécurité et ne peuvent être divulguées de manière illicite.

La législation sur la protection des données vise à améliorer le droit à la vie privée des individus en ce qui concerne les informations que les organisations stockent à leur sujet.

ISG s'engage à se conformer à la législation relative à la protection des données dans tous les pays où nous menons nos activités.

Loi sur la protection des données

La plupart des lois sur la protection des données reposent sur les six principes importants suivants, selon lesquels les données à caractère personnel doivent être:

- traitées de manière équitable, légale et transparente par rapport aux individus
- obtenues uniquement à des fins spécifiques, explicites et légitimes et ne faisant pas l'objet d'un traitement ultérieur incompatible avec ces fins
- adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées
- précises et tenues à jour
- conservées uniquement pendant la durée nécessaire
- traitées d'une manière qui garantisse une sécurité appropriée des données à caractère personnel

Comment ISG assurera-t-elle la conformité?

Chez ISG, nous avons entrepris, ou sommes actuellement en train d'entreprendre, diverses tâches pour nous assurer de nous conformer. Ces tâches comprennent:

- la mise à jour des politiques et procédures de protection des données
- la vérification des processus existants afin de mieux comprendre comment nous utilisons les données à caractère personnel, où elles sont stockées, dans quelle mesure elles sont sécurisées, qui y a accès et quels processus sont utilisés pour envoyer ces données en interne et à des tiers en externe
- l'élaboration de modifications du système/le nettoyage des données
- le déploiement d'une formation appropriée pour nos employés, nos entrepreneurs et nos travailleurs indépendants

Délégué à la protection des données

Pour aider ISG à se conformer à la législation sur la protection des données, nous avons nommé un délégué à la protection des données (DPD) et une équipe chargée de la protection de la vie privée afin de protéger les droits des personnes et de soutenir l'adoption des meilleures pratiques en la matière au sein d'ISG et de sa chaîne logistique. Le DPD siège au Comité des risques, au Comité de gouvernance des données et au Comité de changement d'activité d'ISG afin de s'assurer que la protection des données est bien visible au sein de l'entreprise.

Un cabinet externe de conseil en protection des données fournit des conseils spécialisés sur les questions de protection des données en cours et aide ISG à atténuer ses risques en la matière. Le DPD rapporte directement au directeur financier d'ISG.

ISG s'engage à remplir ses obligations environnementales par une gestion efficace de ses performances environnementales et à prendre toutes les mesures raisonnables pour mener ses activités de manière sûre et responsable. Notre objectif est d'intégrer l'évaluation, la gestion et le contrôle des questions environnementales dans nos activités, de réduire au minimum les impacts négatifs sur l'environnement et d'apporter des améliorations positives dans la mesure du possible.

Cette déclaration soutient la position d'ISG sur la durabilité, l'environnement, l'approvisionnement et l'utilisation de matériaux et de produits, y compris les produits chimiques, les huiles et les carburants.

Nous nous engageons à :

- Évaluer l'impact environnemental de nos activités pendant les phases de planification, de conception et d'exécution afin de prévenir la pollution, de protéger les écosystèmes et d'améliorer la biodiversité.
- Identifier et assurer la conformité avec la législation environnementale pertinente au minimum et, si possible, avec les codes de pratique approuvés de l'industrie et les meilleures techniques disponibles.

- Fixer et élaborer des objectifs et des cibles environnementaux dans le cadre de notre stratégie de développement durable et de nos plans d'activité annuels, qui font l'objet d'un suivi et d'un examen réguliers afin de déterminer leur efficacité et d'en assurer une amélioration continue.
- Améliorer les performances environnementales et accroître la sensibilisation aux risques et aux opportunités en matière d'environnement en proposant des formations sur les questions environnementales à nos employés et à notre chaîne logistique.
- Répondre au changement climatique par l'atténuation et l'adaptation et promouvoir l'approvisionnement responsable et l'efficacité des ressources dans tous les domaines de notre influence, y compris notre chaîne logistique et nos clients.
- Intégrer des considérations environnementales durables dans nos normes de conception et nos pratiques de construction, en tenant compte des contraintes écologiques, en réduisant au minimum les nuisances, la consommation d'énergie et d'eau, en utilisant des matériaux à faible impact environnemental, en évitant la

production de déchets et en réutilisant les matériaux, dans la mesure du possible.

Les responsabilités environnementales ont été définies pour tous les employés d'ISG et sont contenues dans le document «Rôles et responsabilités en matière de développement durable», disponible dans le cadre de notre système de gestion. Tous les employés et entrepreneurs sont censés coopérer avec ISG dans la mise en œuvre de la politique de gestion environnementale et s'assurer que leur propre travail est effectué avec un risque minimal pour l'environnement.

Cette déclaration est régulièrement révisée pour s'assurer qu'elle reste à jour et adaptée à l'objectif et au contexte de l'organisation, y compris la nature, l'échelle et les impacts environnementaux de nos activités, produits et services.

La création d'une entreprise diversifiée n'est pas seulement la bonne chose à faire, elle nous aide à devenir le type d'entreprise mondiale que nous voulons être. Notre stratégie de diversité «vers l'équilibre» vise à accélérer l'équilibre de notre effectif à tous les niveaux.

Nous nous engageons à éliminer la discrimination et à encourager l'égalité et la diversité dans toutes nos activités, y compris la fourniture de services et l'emploi. Cet engagement sous-tend toutes nos politiques et pratiques. Nous cherchons à maintenir un environnement de travail positif dans lequel nous nous respectons mutuellement – nos employés, nos clients et nos fournisseurs.

Notre politique consiste à garantir l'absence de discrimination ou de traitement moins favorable à l'égard de toute personne en raison de son sexe, de son orientation sexuelle, de son état civil, de son changement de sexe, de sa race, de sa religion ou de ses convictions, de sa couleur, de sa nationalité, de son origine ethnique ou nationale, de son handicap (physique ou mental), de son âge, de sa grossesse ou de son appartenance à un syndicat, ou du fait qu'elle travaille à temps partiel ou à durée déterminée.

Cela s'applique à tous ceux qui travaillent chez ISG, et s'applique également au traitement par nos employés de notre chaîne logistique, des candidats, des visiteurs et des clients, ainsi qu'au traitement de nos employés par ces tiers.

Nous nous engageons à recruter, promouvoir et former nos collaborateurs sur la base de leurs capacités, de leurs qualifications et de leur expérience, sans discrimination. Nous éviterons également toute discrimination illégale dans tous les aspects de l'emploi, y compris le recrutement, la promotion, l'apprentissage et le développement, les possibilités de transfert, les conditions de service, la rémunération et les avantages, la santé et la sécurité, les procédures de réclamation et de discipline, ainsi que la cessation d'emploi, y compris le licenciement.

Tous les employés auront des chances égales de progresser au sein d'ISG; il est dans notre intérêt de veiller à ce que l'entreprise ait accès au marché du travail le plus large possible.

Nous ne tolérerons pas la discrimination directe ou indirecte, la victimisation ou le harcèlement, qu'ils soient intentionnels ou non. En cas de survenance de l'une des situations ci-dessus, des mesures disciplinaires seront prises, pouvant aboutir au licenciement.

Pour soutenir nos objectifs en matière d'égalité et de diversité, nous serons ouverts et transparents et nous nous engageons à rendre compte de nos performances.

Cadeaux et marques d'hospitalité

Le fait d'offrir ou de recevoir des cadeaux et des marques d'hospitalité dans le cadre d'un processus normal d'établissement de relations commerciales est un élément légitime de l'activité qui contribue à favoriser de bonnes relations avec les partenaires d'ISG. Cependant, le fait d'offrir des cadeaux ou des marques d'hospitalité au-delà d'un certain montant peut être considéré comme une tentative d'obtenir un «avantage» et pourrait donc constituer un risque pour ISG.

Tout cadeau ou marque d'hospitalité (qu'il soit donné ou reçu) dans un contexte commercial, ou à destination ou en provenance d'un fonctionnaire, peut être considéré comme un pot-de-vin, ou donner l'impression qu'un pot-de-vin a été versé. La nature de ce qui est donné ou reçu, les personnes qui en bénéficient et le moment où cela se produit peuvent tous augmenter le risque d'une telle perception défavorable. Pour aider à se protéger contre le risque d'actes répréhensibles et contre toute perception d'actes répréhensibles, il est essentiel que tous les employés d'ISG respectent les exigences de notre politique détaillée. Les fournisseurs doivent également être conscients de notre politique en matière de cadeaux et/ou marques d'hospitalité envers les employés d'ISG.

Notre politique définit les procédures de gouvernance et les niveaux d'autorisation requis pour offrir ou recevoir des cadeaux et des marques d'hospitalité (y compris les dons ou les parrainages caritatifs ou politiques). Les principes énoncés dans cette politique sont tous fondés sur l'intégrité des transactions commerciales et visent à garantir le respect des lois des pays où nous menons nos activités. Elle s'applique à toutes les personnes qui fournissent des services pour ou au nom d'ISG (y compris tous les employés à temps plein et à temps partiel, tous les directeurs, tous les travailleurs intérimaires/entrepreneurs et toutes les personnes employées par toutes les sociétés du groupe), ainsi qu'aux partenaires de notre chaîne logistique.

L'objectif de notre politique en matière de cadeaux et de marques d'hospitalité est d'empêcher toute activité d'influence inappropriée, qu'elle soit réelle ou perçue, dans certains domaines d'activité, tels que le choix du fournisseur ou la sélection par un client (y compris les appels d'offres), le volume d'affaires réalisé et/ou les conditions contractuelles. Le respect de notre politique ne signifie pas qu'ISG ne peut pas recevoir ses clients, fournisseurs et partenaires, pour mieux les connaître dans le cours normal de ses activités. Cela

signifie que les divertissements doivent constituer une hospitalité de bonne foi ou du matériel promotionnel à des fins professionnelles, et doivent être acceptables et proportionnés. À aucun moment ne doit-on offrir de cadeaux ou de marques d'hospitalité dans l'intention de promettre ou de donner un avantage financier ou autre à une autre personne, ou d'inciter une personne à exercer une fonction/activité pertinente de manière inappropriée, ou de récompenser une personne pour l'exercice inapproprié d'une fonction/activité.

Il est impossible pour notre politique de couvrir toutes les éventualités qui peuvent survenir, ou de prendre toutes les décisions administratives qui peuvent devoir être prises de temps à autre concernant le fait d'offrir ou de recevoir des cadeaux et des marques d'hospitalité. La politique fait référence à la présentation de «justifications commerciales» pour les dépenses effectuées pour des cadeaux ou des marques d'hospitalité qui dépassent les seuils autorisés; il n'est pas pratique de fournir de nombreux exemples de ce qui pourrait être considéré comme une «justification commerciale» valable, car chaque situation sera différente et dépendra potentiellement des circonstances locales. Il convient

d'appliquer une approche de bon sens, fondée sur un processus décisionnel acceptable et proportionné, dont les détails doivent être enregistrés avec précision.

Politiques pertinentes

Un exemplaire de la politique d'ISG en matière de cadeaux et de marques d'hospitalité est disponible sur demande auprès du secrétaire général de l'entreprise. Il est également disponible au sein de l'entreprise, via différentes sources. Toute question relative à cette politique ou à notre politique anti-corruption au sens large doit être adressée au secrétaire général de la société, et les préoccupations peuvent également être transmises au PDG ou au directeur financier, le cas échéant. Nous attendons des partenaires de notre chaîne logistique et de leurs chaînes logistiques qu'ils appliquent des politiques largement similaires à celles d'ISG.

Chez ISG, nous nous engageons à fournir un environnement de travail sûr et sain où les risques pour nos employés, entrepreneurs et visiteurs de nos locaux et projets sont réduits au minimum. Nous veillerons à ce que les infrastructures de bien-être au travail soient appropriées et suffisantes, dans la mesure du possible.

Pour mettre en œuvre notre déclaration – et pour nous conformer à nos obligations légales – nous avons élaboré des processus et des procédures qui sont contenus dans des systèmes de gestion. Au Royaume-Uni et dans plusieurs autres pays où ISG est présente, ces processus et procédures ont été certifiés conformes aux exigences de la norme ISO 45001. Nous établissons, élaborons et maintenons les normes de santé et de sécurité de l'entreprise qui s'appliquent à l'ensemble de nos activités mondiales.

L'adhésion à ces systèmes de gestion permettra de garantir que:

- nous continuons à mettre l'accent sur l'excellence en matière de sécurité, c'est-à-dire sur la présence d'aspects positifs et pas seulement sur l'absence d'aspects négatifs
- nous prenons toutes les mesures raisonnables pour réduire au minimum les accidents et les problèmes de santé de nos employés, de nos clients, de notre chaîne logistique, des tiers, des visiteurs et du public
- nous assurons, dans la mesure où cela est raisonnablement possible, un contrôle adéquat des risques pour la santé et la sécurité découlant de notre travail et des activités connexes
- nous nous engageons à assurer le plein respect de nos obligations légales et de toute la législation actuelle en matière de santé et de sécurité dans le cadre de nos activités
- nous nous efforcerons d'adopter les meilleures pratiques du secteur et nous démontrerons notre respect des exigences de nos clients en matière de santé et de sécurité
- nos employés reçoivent des informations, des instructions et des formations adaptées à leur rôle et à leurs responsabilités au sein de l'organisation
- nous encourageons et promouvons activement l'innovation en matière de santé et de sécurité, les meilleures pratiques et les initiatives d'amélioration, par l'implication de notre personnel, de nos sous-traitants et de nos systèmes de gestion
- des ressources appropriées et suffisantes sont consacrées à la santé, à la sécurité et au bien-être à tous les niveaux de l'entreprise
- nous consultons et communiquons régulièrement avec notre personnel sur les questions de santé et de sécurité et nous prêtons attention aux commentaires reçus
- nous créons et maintenons une culture positive de la santé et de la sécurité et veillons à ce qu'elle soit notre priorité absolue à tous les niveaux de l'entreprise
- nous nous efforçons d'améliorer en permanence nos systèmes d'exploitation, nos normes de conformité et nos performances en matière de sécurité.

Nous révisons régulièrement nos procédures pour nous assurer qu'elles sont adaptées à la nature et à l'ampleur de nos risques en matière de santé et de sécurité au travail, et qu'elles restent pertinentes et adaptées aux objectifs de l'entreprise.

Chez ISG, nous reconnaissons l'importance de l'apprentissage et du développement et le rôle qu'ils jouent dans notre investissement pour l'avenir. L'une de nos valeurs fondamentales est de ne jamais cesser d'apprendre et le développement de notre personnel est primordial; il est essentiel que l'organisation dispose des compétences et des capacités dont elle a besoin pour réussir. Notre engagement envers l'excellence et l'amélioration continue soutient nos ambitions de donner aux gens la possibilité de réaliser leur potentiel. Il confirme également notre devoir d'agir de manière responsable et sûre dans tout ce que nous faisons, en respectant de manière proactive nos obligations statutaires.

Pour répondre aux besoins d'ISG en matière de formation et de développement, notre centre interne de formation et de développement permet à nos collaborateurs d'accéder à des possibilités de formation et de développement de grande qualité, dont les objectifs sont les suivants.

Management et développement personnel

Offrir une série de programmes de développement pour nos nouveaux talents, depuis les apprentis et les diplômés de l'enseignement supérieur jusqu'à nos futurs dirigeants et hauts dirigeants potentiels.

Donner accès à un développement qui renforce à la fois les capacités de management et l'apprentissage de tous les employés qui cherchent à améliorer leur contribution à l'entreprise.

Offrir une expérience d'intégration efficace aux nouveaux employés.

Donner accès à tous les programmes statutaires à tout le personnel. Veiller à ce qu'il y ait des rapports et des responsabilités efficaces concernant les performances et la mise en œuvre de l'apprentissage et du développement.

Apprentissage et développement continus

S'assurer qu'il existe un lien clair entre l'évaluation du développement des performances d'un individu et le plan d'apprentissage et de développement.

Identifier et fournir en temps utile des opportunités d'apprentissage et de développement pour les personnes afin qu'elles soient prêtes à réussir et puissent travailler efficacement.

Veiller à ce qu'une formation soit dispensée au personnel concerné lorsque de nouveaux processus opérationnels sont introduits. Veiller à ce qu'une formation appropriée soit dispensée lorsque des modifications sont apportées à la législation ou aux pratiques de travail.

Chaîne logistique

Faire appel à des partenaires de formation et de développement de haut niveau pour répondre à nos besoins en la matière.

Assurer, le cas échéant, la formation de notre chaîne logistique (comme les concepteurs et les sous-traitants).

Conformité juridique et gestion des risques

Fournir une formation appropriée et opportune pour répondre aux responsabilités en matière de santé, de sécurité, de qualité, d'environnement et autres responsabilités juridiques, et assurer la conformité aux lois dans tous les domaines de l'entreprise.

Chez ISG, nous nous engageons à fournir un ensemble générique et standard de processus, procédures et méthodes pour un système d'approvisionnement juste, équitable, transparent, compétitif et rentable.

Lorsqu'ils sont gérés efficacement, les systèmes d'approvisionnement contribuent à stimuler la croissance, à augmenter la rentabilité tout en réduisant l'érosion des marges, à faciliter une concurrence loyale, à réduire les possibilités d'abus, à améliorer la prévisibilité des résultats et à permettre la démonstration de la meilleure valeur.

Le terme fournisseur est utilisé dans cette déclaration comme un terme collectif pour un fournisseur de matériaux ou d'équipements, un sous-traitant, un sous-traitant de second rang (niveau 2 et niveau 3), un consultant ou un fournisseur de services professionnels.

Gestion et suivi de la chaîne logistique

Nous nous engageons à travailler avec nos fournisseurs en mesurant les indicateurs clés de performance dans des domaines tels que la qualité, la planification, la santé et la sécurité, le commerce et les appels d'offres, afin de garantir l'amélioration continue des performances de notre chaîne logistique.

Nous cherchons également à nous assurer que nos partenaires fournisseurs et leurs chaînes logistiques ont des

pratiques commerciales durables et éthiques similaires aux nôtres.

Conformité et due diligence

Nous sélectionnons nos fournisseurs avec soin pour chaque projet. Au départ, ils doivent être préqualifiés et répondre à certains critères en termes de conformité juridique et sociale, de protection des données, de santé et de sécurité, de santé financière, de niveaux d'assurance appropriés, de qualité, d'environnement et de durabilité. En tant qu'entreprise, nous ne devons pas attribuer de travail à des fournisseurs lorsqu'il existe un risque accru qu'ils échouent. Les fournisseurs et leurs chaînes logistiques doivent être financièrement sains et exempts de tout rapport susceptible de porter atteinte à la réputation d'ISG.

Lutte contre les pots-de-vin, la fraude et la corruption

Tous les employés de l'entreprise sont censés travailler de manière équitable, honnête et transparente. Toutes les activités menées au nom de l'entreprise ne doivent pas être considérées comme inappropriées ou donner lieu à une quelconque spéculation quant à l'existence d'un conflit d'intérêts. Aucun avantage indu ne doit être accordé à l'une ou l'autre des parties lors de la prise de décision concernant l'attribution des contrats. Les employés d'ISG ne doivent jamais être redevables à un agent économique.

Droits de l'homme et lutte contre l'esclavage

Nous nous engageons à veiller à ce que notre chaîne logistique, ainsi que leurs chaînes logistiques, fonctionnent dans les limites de la loi sur l'emploi, en tenant compte de la Loi britannique de 2015 sur l'esclavage moderne. Nos employés et notre chaîne logistique doivent s'assurer qu'ils ne traitent pas sciemment avec une partie qui exploite la main-d'œuvre ou se livre à la traite des êtres humains.

Commerce et réglementation

Compte tenu des nombreux cadres différents dans lesquels l'entreprise mène ses activités, ISG et ses employés doivent s'assurer qu'ils respectent la gouvernance par laquelle ces cadres sont construits. L'attribution de contrats à nos fournisseurs doit se faire dans le respect de toutes les lois locales et nationales, et de manière équitable et transparente.

Durabilité, éthique et intégrité

Dans le cadre des relations établies avec nos fournisseurs, nous pouvons travailler à l'unisson pour contribuer à l'efficacité, réduire au minimum les déchets et encourager l'innovation. Toutes les décisions doivent être prises avec honnêteté, ouverture et équité. Nous devons encourager nos fournisseurs à être transparents dans leur processus

décisionnel et à rechercher une amélioration continue. L'approvisionnement en biens et services doit provenir de sources éthiques dans la mesure du possible, en veillant à promouvoir des systèmes de certification appropriés, tels que le FSC et le PEFC.

Responsabilité sociale des entreprises

Au cœur de notre travail, il y a les gens. ISG s'efforce de faire en sorte que les gens soient la priorité absolue dans ses processus décisionnels et nous pensons que nos fournisseurs doivent également accorder la priorité aux gens. Nous travaillons en étroite collaboration avec les fournisseurs pour encourager l'emploi local, l'éducation, en particulier pour les jeunes, et l'encouragement à redonner à la communauté locale. Nous cherchons également à collaborer avec les chaînes logistiques locales dans le but de réduire les émissions de carbone.

Droit au travail

Notre chaîne logistique et ses fournisseurs doivent se conformer à toutes les lois locales sur l'emploi et disposer de leurs propres procédures solides et efficaces en matière de droit du travail. Nous attendons de notre chaîne logistique qu'elle partage et adopte les valeurs d'ISG et qu'elle respecte toutes les réglementations en matière de droit du travail dans le pays où elle est présente.

Notre stratégie consiste à dépasser les exigences de nos clients en améliorant continuellement la qualité de nos processus, projets et services grâce à l'énergie et à l'engagement de notre personnel et de notre chaîne logistique.

Pour mettre en œuvre cette stratégie et atteindre nos objectifs de qualité, nous avons élaboré des processus et des procédures qui sont contenus dans nos systèmes de gestion.

Au Royaume-Uni et dans plusieurs autres pays dans lesquels ISG est présente, ces processus et procédures ont été certifiés conformes aux exigences de la norme ISO 9001. La conformité à cette norme est obligatoire pour tous les employés et partenaires commerciaux d'ISG présents dans ces pays. Notre objectif est de transposer ces normes dans l'ensemble de nos activités au fil du temps.

Nous sommes déterminés à améliorer continuellement la qualité dans tous les secteurs d'activité d'ISG et à demeurer à l'avant-garde de la mise en œuvre d'initiatives de pratiques exemplaires dans nos systèmes opérationnels et de gestion.

Nous comprenons parfaitement toutes les exigences applicables de nos clients

et des parties intéressées et nous nous engageons à répondre à leurs besoins par notre engagement à :

- Une qualité de conception qui répond aux exigences statutaires, législatives et contractuelles, ainsi qu'aux souhaits de nos clients.
- Une qualité de produits et de matériaux utilisés qui répond aux exigences statutaires, législatives et contractuelles. Les produits et les matériaux seront achetés auprès de fournisseurs et d'installateurs dûment vérifiés, qualifiés et formés.
- Une qualité et une intégralité de finition qui satisfont pleinement aux spécifications/exigences contractuelles et à toute autre législation applicable.
- Une qualité de livraison qui permet à nos clients de s'épanouir dans les espaces que nous leur fournissons.
- La qualité du personnel, la compétence de notre propre personnel et des consultants/sous-traitants désignés.
- La qualité de nos systèmes de gestion, qui doivent être efficaces pour soutenir une exécution conforme aux exigences statutaires, législatives et contractuelles.

Environnement de travail

ISG cherche à créer un environnement et une culture de travail positifs et inclusifs, offrant aux individus et aux équipes les conditions nécessaires pour s'épanouir et atteindre les normes les plus élevées de performance et de service; les contributions sont pleinement reconnues et appréciées par tous. De plus, nous nous engageons à fournir un environnement de travail:

- qui ne présente aucun risque pour la santé et la sécurité de nos employés, entrepreneurs et visiteurs de nos locaux et projets
- qui garantit que seuls ceux qui sont éligibles pour travailler dans la juridiction concernée sont employés par ISG ou par des tiers sur les sites d'ISG
- où nous prendrons toutes les mesures raisonnables pour éviter le travail illégal.

Égalité des chances

ISG est un employeur garantissant l'égalité des chances et s'engage à éliminer la discrimination, y compris sur la base de la nationalité.

En outre, nos valeurs exigent que tous les employés et ceux qui travaillent pour des tiers sur nos sites soient traités

avec dignité et respect. Nous sommes fondamentalement opposés à:

- l'esclavage et la traite des êtres humains
- le travail forcé/la servitude pour dettes
- la vente ou l'exploitation d'enfants
- toutes les pratiques d'exploitation sur le lieu de travail.

Contrôles du droit au travail (RTW)

Le «droit au travail» est le droit légal de travailler dans une juridiction particulière (que ce soit de manière illimitée ou limitée dans le temps). Dans la plupart des juridictions, ISG a le devoir de vérifier chaque personne que nous avons l'intention d'employer afin de nous assurer qu'elle a le droit d'effectuer le travail en question.

De même, nous attendons de notre chaîne logistique qu'elle respecte toutes les lois locales en matière d'emploi et qu'elle dispose de ses propres procédures solides et efficaces en matière de droit au travail (RTW, right to work).

ISG reconnaît que les vérifications requises en matière d'immigration peuvent différer d'une juridiction à l'autre. Les lois du pays de travail seront toujours le minimum absolu et doivent être respectées.

Droit au travail – employés

L'obligation de fournir des preuves documentaires pour démontrer qu'une personne a le droit de travailler s'applique à tout le personnel d'ISG, indépendamment de sa race, de sa nationalité ou de ses origines ethniques, et comprend:

- les directeurs
- les personnes sous contrat à durée déterminée
- apprentis et travailleurs flexibles.

Toute personne devra prouver son droit au travail, à moins que les exigences légales locales n'en disposent autrement. Personne ne sera autorisé à occuper et à conserver un emploi au sein d'ISG avant que toutes les vérifications requises en matière de droit au travail des immigrants n'aient été effectuées et validées.

ISG veillera à ce qu'un système soit en place pour effectuer les vérifications appropriées du droit au travail avant l'emploi des candidats chez ISG, ainsi que les vérifications supplémentaires nécessaires tout au long de l'emploi pour vérifier le statut d'immigration d'un individu et, par conséquent, son droit au travail.

Droit au travail – chaîne logistique

Nous attendons de notre chaîne logistique qu'elle adhère aux valeurs d'ISG en matière de droit au travail et qu'elle respecte toutes les réglementations du droit du travail dans le pays où elle est présente.

Les fournisseurs devront remplir un questionnaire de préqualification concernant le droit au travail afin de décrire leurs processus de droit au travail et de confirmer leur conformité avec la législation locale en matière d'emploi.

Notre objectif est de faire bénéficier nos clients des normes de gouvernance les plus élevées et nous pouvons demander à inspecter/vérifier les processus de droit au travail d'un partenaire de la chaîne logistique dans le cadre de son programme interne d'assurance de la qualité des activités.

Politique sur le droit au travail

ISG a une politique de droit au travail spécifique à chaque pays où elle est présente. L'objectif est de s'assurer que nous sommes en conformité avec l'ensemble de la législation et des exigences locales concernant le droit au travail d'un individu.

Cette déclaration décrit notre approche en matière de durabilité et d'Environnement, société et gouvernance (ESG). Elle doit être lue conjointement avec nos politiques de gestion environnementale, de changement climatique et de carbone, d'économie circulaire et de valeur sociale.

Notre ambition est que toutes nos activités laissent un gain net à la société. Nous sommes conscients que pour vivre en respectant les ressources naturelles de notre planète, nous devons changer radicalement notre secteur d'activité afin de nous assurer que nous construisons et exploitons les bâtiments de manière durable. Nous nous engageons à accélérer ce changement dès que possible en entraînant avec nous nos clients, nos employés, nos fournisseurs et nos entrepreneurs.

Nous nous engageons à prendre en compte les besoins de toutes nos parties prenantes et de nos employés dans nos processus décisionnels, afin que nos activités et nos opérations aient un impact matériel et positif sur la société et l'environnement, en créant des lieux où les gens et les entreprises s'épanouissent.

Notre évaluation des impacts matériels est élaborée en consultation avec toutes nos parties prenantes et, par conséquent, nous classons nos activités nettement positives dans quatre domaines clés:

1. Gestion environnementale

L'objectif d'ISG est de remplir ses obligations environnementales par une gestion proactive de ses performances environnementales et à prendre toutes les mesures raisonnables pour mener ses activités de manière sûre et responsable. Notre objectif est d'intégrer l'évaluation, la gestion et le contrôle des questions environnementales dans nos activités, de réduire au minimum les impacts négatifs sur l'environnement et d'apporter des améliorations positives dans la mesure du possible.

2. Changement climatique et carbone

ISG s'engage à aider ses clients à créer des bâtiments neutres en carbone et à atteindre la neutralité carbone dans ses activités d'ici 2030. Nous avons établi nos objectifs de neutralité carbone à l'aide d'une méthodologie scientifique et visons à introduire un budget carbone interne à partir de 2024.

3. Économie circulaire

En tant que partenaire fondateur du programme d'économie circulaire de l'UKGBC, nous nous engageons à aider nos clients à créer des bâtiments qui mettent en œuvre les principes de l'économie circulaire. Cela va au-delà de l'efficacité des ressources et de la gestion de la chaîne logistique classiques. Nous nous concentrerons sur la longévité, la flexibilité et l'adaptabilité de la conception, en donnant la priorité à la réutilisation, en laissant un héritage numérique à chaque client qui s'engage à utiliser un modèle BIM détaillé pour la gestion des matériaux, et en adoptant une approche axée sur le cycle de vie pour la rénovation et l'entretien.

4. Valeur sociale

L'objectif d'ISG est de fonctionner en tant qu'entreprise responsable, ayant un impact positif sur les communautés existantes, nouvelles et en évolution, grâce à une valeur sociale ajoutée. Notre objectif est de faire une réelle différence dans la vie des gens, en améliorant le bien-être social, environnemental et économique des communautés dans lesquelles nous menons nos activités.

Notre engagement

Les responsabilités en matière de durabilité ont été définies pour tous les employés d'ISG et sont contenues dans le document «Rôles et responsabilités en matière de développement durable», disponible dans le cadre de notre système de gestion. Tous les employés et entrepreneurs sont tenus de coopérer avec ISG dans la mise en œuvre de la politique de durabilité.

Cette déclaration est régulièrement révisée afin de nous assurer qu'elle reste à jour et adaptée à l'objectif et au contexte de l'organisation, y compris la nature, l'échelle et les impacts environnementaux de nos activités, produits et services.

Chez ISG, nous nous engageons à respecter toutes les lois fiscales applicables et à travailler selon une stratégie fiscale transparente, alignée sur les objectifs de l'entreprise et acceptable pour les autorités fiscales des juridictions dans lesquelles nous menons nos activités.

Le non-respect des exigences en matière de conformité fiscale peut entraîner des amendes et des pénalités, ainsi qu'une atteinte à la réputation et une augmentation du coût des activités. Nous avons l'intention de nous conformer à toutes les exigences en matière de conformité fiscale et de divulgation, et de collaborer avec les autorités fiscales de manière ouverte et constructive.

L'objectif de cette déclaration, ainsi que de la politique de gouvernance de la stratégie fiscale d'ISG et des politiques fiscales plus larges, est d'établir le cadre permettant de satisfaire aux obligations de conformité et de définir l'approche de la planification fiscale stratégique.

Nous sommes absolument contre toute activité d'une personne morale, d'un employé ou d'une personne associée qui facilite les activités d'évasion fiscale par des parties liées ou non.

Personnes et responsabilités

- Les directeurs des unités opérationnelles sont responsables de la conformité fiscale et de la gestion des risques de leur entreprise.
- La Fonction fiscale du Groupe est responsable de la gestion des risques fiscaux du Groupe et de la gestion de l'impact de la fiscalité sur la réputation du Groupe.

Communication

- Les unités opérationnelles doivent communiquer sans délai à la Fonction fiscale du Groupe tous les contrôles fiscaux, les erreurs significatives, les risques ou les préoccupations, afin que des conseils puissent être fournis en temps utile.

Structure du Groupe

- Le Groupe cherche à s'assurer que la structure juridique de l'entreprise est appropriée pour soutenir les opérations du Groupe, sans entraîner de risque fiscal inutile.
- Les unités opérationnelles qui souhaitent constituer une nouvelle entité, ouvrir une succursale ou commencer des activités dans une nouvelle juridiction doivent demander l'avis et l'approbation de la Fonction fiscale du Groupe.

Gestion des risques fiscaux

- Toutes les entreprises ISG doivent tenir un registre des risques fiscaux.
- Les directeurs généraux et les directeurs financiers des unités opérationnelles sont responsables de la mise en œuvre de contrôles appropriés pour gérer les risques identifiés.
- La Fonction fiscale du Groupe conseille sur les contrôles appropriés des risques fiscaux.

Anti-facilitation de l'évasion fiscale

- L'évasion fiscale ou la facilitation de l'évasion fiscale est un délit pénal et est donc contraire au principe fondamental qui est au cœur de notre code d'éthique, à savoir que nous respectons toujours les lois des pays où nous menons nos activités.
- La prévention, la détection et le signalement de l'évasion fiscale ou de la facilitation de l'évasion fiscale relèvent de la responsabilité de toutes les personnes travaillant pour ISG ou en son nom. Cela inclut les employés, les directeurs, les entrepreneurs, les consultants externes, les travailleurs intérimaires, les stagiaires, les représentants de tiers et les partenaires commerciaux.

- Vous ne devez pas vous livrer à l'évasion fiscale ou à toute activité qui facilite l'évasion fiscale, qu'elle soit étrangère ou nationale.
- Les principes qui la sous-tendent sont les mêmes dans tous les pays où nous menons nos activités, indépendamment du secteur d'activité et des coutumes et pratiques locales.
- Un exemplaire de la politique d'ISG sur la lutte contre la facilitation de l'évasion fiscale est disponible au sein de l'entreprise, via diverses sources. Nous attendons des partenaires de notre chaîne logistique et de leurs chaînes logistiques qu'ils appliquent des politiques largement similaires à celles d'ISG.

ISG Limited

Aldgate House, 33 Aldgate High Street, London EC3N 1AG

T +44 (0) 20 7247 1717

E email@isgltd.com

Trouvez [@isglimited](#) sur LinkedIn, Twitter, Instagram,
Facebook et YouTube

isgltd.com

Aménagement | Construction | Services d'ingénierie

ISG3137 (08/2021)